

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00382

Numéro SIREN : 434 396 859

Nom ou dénomination : BIVOUAC TEAM SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2020 sous le numéro de dépôt A2020/036790

BIVOUAC TEAM SERVICES
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : Lieudit Les Tourrais, 69290 CRAPONNE
434 396 859 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt,
Le 22 octobre,
A 14 heures,

ORDRE DU JOUR

- Examen des mandats des Commissaires aux comptes,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que :

- les mandats de la société GESCOMM, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Madame Valérie GAUMARD, Commissaire aux Comptes suppléante, arrivent à expiration à l'issue de la présente consultation annuelle sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019,
- sur les deux exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019, la Société ne remplit plus les conditions légales rendant obligatoire la désignation d'un commissaire aux comptes,

décide de ne pas renouveler les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Pour la société BFORSPORT
M. Thibaut BARRAL

